DROIT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Responsabilités des constructeurs et assurances obligatoires: le rôle du notaire

Un exposé des notions fondamentales en droit de la responsabilité constructeur et des assurances constructions, adapté à la pratique notariale et articulé autour d'exemples concrets. Une mise à jour de l'évolution de la jurisprudence et de ses pièges pour la responsabilité du notaire rédacteur d'acte.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- · Appréhender les notions déterminantes des responsabilités constructeurs (notion d'ouvrage, de réception, de dommages)
- · Comprendre le régime de la garantie décennale
- · Maîtriser le champ d'application des assurances obligatoires (assurance dommages-ouvrage et assurance responsabilité civile décennale), qui est tenu de s'assurer, quand, pour quels ouvrages?
- · Déterminer les éléments permettant au notaire de s'assurer de la souscription des assurances et de l'efficacité des actes de vente
- · Évoquer des solutions pour résoudre les cas complexes (vente de plateaux, rénovation, vente de l'ouvrage affecté de désordres...)



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- · Exposé des fondamentaux en droit de la responsabilité décennale et en droit des assurances constructeur
- · Description et analyse des difficultés rencontrées dans les dossiers
- · Propos illustrés de jurisprudences récentes
- · Série d'exemples concrets
- · Support visuel



FORMATEURS

Claire-Lise COUPINOT ou François TEPPE Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, auto-évaluation





PUBLICS

Notaires Clercs Collaborateurs

NIVEAU

Débutant Initié

OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Accessible aux débutants



PLUS-VALUE

Formation axée sur la pratique notariale permettant d'assurer la sécurité des VEFA, des opérations de rénovation, des ventes de maisons et de prévenir les problèmes de responsabilité notariale



RESPONSABILITÉS DES CONSTRUCTEURS ET ASSURANCES OBLIGATOIRES: LE RÔLE DU NOTAIRE

Plan d'intervention

1	1	١.	IA	CADA	NITIE	DÉC	ENIN	ALE	DDI	NCIPES	DE	DACE
l		,		GARA	MILE	DEC	ENN	ALE	PAI	MCIPES	DE	DAJE

- · Les critères de la garantie décennale
- Le dommage de nature décennale
 Les causes d'exonération de la garantie décennale
- 2 LES ACTEURS ET LEURS OBLIGATIONS D'ASSURANCE
 - · Le contrat de louage d'ouvrage
- Le maître d'ouvrage et l'assurance dommages-ouvrage
 Les constructeurs et l'assurance responsabilité civile décennale
 - · Les ouvrages
- 3 LES CONSÉQUENCES DE L'OBLIGATION D'ASSURANCE
 - · La sanction du défaut d'assurance
- Le rôle de contrôle de la souscription par le notaire
 - · La vente de la construction sans assurance
- 4 LA RÉCEPTION
- La réception : critères, formes et effets
 La vente de la construction inachevée
- 5 LE TEMPS DES GARANTIES
- L'auto construction et la rénovation
 La vente de la construction affectée de désordres